

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

Le 1^{er} février 2021

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce premier jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e) s : Mesdames les conseillères Ginette Bradley, Elizabeth Tomaras, Martine André et Louise Chénier ainsi que Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Philip Lapalme. Madame Annie Rock agit en tant que secrétaire de cette séance.

Sont absent(e)s: Aucun.

ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 2021-02-022 – ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour avec les corrections suivantes :

- Ajout du point 10.18 : Adoption du processus d'embauche du Responsable des loisirs, de la culture et des communications;
- Ajout du point 10.19 : Adoption des règlements de concordance au règlement 167-15-1 – Demande d'un délai supplémentaire.
- Ajout du point 10.20 : Règlement 235 – Informations

Il est proposé par : Marc Lafontaine

Appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 soit accepté tel que déposé et modifié avec les corrections ci-haut mentionnées.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-02-023 – ACCEPTATION DES PROCÈS VERBAUX

La secrétaire dépose les procès-verbaux et tous les membres présents à cette séance renoncent à la lecture.

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 18 janvier 2021 soit accepté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux, avec les corrections suivantes :

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : E. Tomaras, M. Lafontaine et M. André

Contre : G. Bradley, A. Bélanger et L. Chénier

Monsieur le Maire vote en faveur

ADOPTÉE SUR DIVISION

TRAVAUX PUBLICS

Aucun rapport n'est déposé.

URBANISME

Aucun rapport n'est déposé.

LOISIRS ET COMMUNICATIONS

Aucun rapport n'est déposé.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

Le 1^{er} février 2021

PÉRIODE DE QUESTIONS AUX CONTRIBUABLES

Les questions reçues portent sur :

- L'amélioration prévue du chalet des loisirs;
- Le remplacement des compteurs d'eau qui était prévu initialement en 2020;
- Le nettoyage des cheminées des vannes d'eau;
- L'ajout des comptes payables 2020 sur le site web;
- Le rapport semi-annuel et les projets annoncés au PTI;
- Le début des rencontres pour le projet RA-10 ainsi que la date prévue pour les séances en direct.

**Résolution numéro 2021-02-024 – ACCEPTATION DES COMPTES À
PAYER**

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que les comptes à payer soient acceptés et approuvés comme présentés et énumérés à la liste déposée des comptes à approuver, totalisant la somme de 12 974,70\$.

Monsieur le Maire demande le vote :
Pour : E. Tomaras, M. Lafontaine et M. André
Contre : G. Bradley, A. Bélanger et L. Chénier
Monsieur le Maire vote en faveur
ADOPTÉE SUR DIVISION

CORRESPONDANCE

Députée de Vaudreuil, Marie-Claude Nichols

AFFAIRES COMMENCÉES

**FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE LA RESPONSABLE DES
LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

SUJET RETIRÉ

**Résolution numéro 2021-02-025 – FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION
DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET CHEF DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-05-324 relative à l'embauche de monsieur Benjamin Furtado, à titre d'inspecteur municipal et chef des travaux publics et son entrée en fonction le 1^{er} juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a complété sa période de probation tel que prévu à son contrat signé le 1^{er} juin 2020;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : André Bélanger appuyé par : Ginette Bradley

ET RÉSOLU que le conseil autorise la fin de la probation et confirme monsieur Benjamin Furtado dans ses fonctions d'inspecteur municipal et chef des travaux publics.

Monsieur le Maire demande le vote :
Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier
Contre : aucun
Monsieur le Maire s'abstient de voter
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 1^{er} février 2021

AFFAIRES NOUVELLES

**ABATTAGE D'ARBRES MALADES, MORTS OU DANGEREUX SUR LE
DOMAINE PUBLIC**

SUJET REPORTÉ

**Résolution numéro 2021-02-026 - OCTROI DE CONTRAT – SERVICES
PROFESSIONNELS LOGICIEL PG QUALITÉ DE SERVICES**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-01-013 relative à l'achat de l'extension de licence du logiciel P.G. Qualité des services;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour services professionnels dans le cadre de l'installation et l'implantation du logiciel PG Qualité de services à PG Solutions jusqu'à concurrence de 4 heures, pour le montant de 500 \$ avant taxes et 574,88 \$ après taxes, tel que mentionné dans l'offre de service du 25 novembre 2020.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-027 – ENTÉRINEMENT D'OCTROI DE CON-
TRAT POUR REMPLACEMENT D'UN BOÎTIER DE VANNE**

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'urgence ont dû être effectués pour le remplacement d'un boîtier de vanne sur la rue des Vinaigriers;

CONSIDÉRANT QU'UNE deuxième soumission a été demandée auprès de Pavages Vaudreuil Inc. pour la réalisation de ces travaux et qu'elle s'avérerait plus chère que celle présentée par Construction Camara Inc.;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : André Bélanger

ET RÉSOLU que le Conseil entérine l'octroi de contrat pour le remplacement d'un boîtier de vanne à Construction Camara Inc. pour la somme approximative de 2 285 \$ avant taxes et 2 627,18 \$ après taxes.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-028 - OCTROI DE CONTRAT - ENTRETIEN
ET RÉPARATION DE L'ÉCLAIRAGE DANS LE PARC MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs réverbères nécessitent de l'entretien et des réparations;

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 1^{er} février 2021

CONSIDÉRANT QU'IL est essentiel d'offrir aux citoyens un parc éclairé, afin qu'ils puissent profiter pleinement et en toute sécurité des installations municipales;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Martine André

appuyé par : André Bélanger

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'octroi de contrat pour l'entretien et la réparation de l'éclairage dans le parc municipal à Lagacé électrique Inc. pour un montant de 1 000 \$ avant taxes et 1 149,75 \$ après taxes.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-02-029 – RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2021 DE L'ADHÉSION À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT (COMBEC)

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la COMBEC est échue depuis le 1^{er} janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE la formation continue est indispensable à tout inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QU'IL est impératif que certaines formations soient suivies chaque année pour bénéficier d'un support technique gratuit de la part de la COMBEC et de mises à jour par rapport aux lois québécoises;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion donne accès à des rabais de 20% sur chaque formation;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Ginette Bradley

appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que le conseil approuve le renouvellement de l'abonnement annuel de l'inspecteur municipal et chef des travaux publics, Monsieur Benjamin Furtado, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (COMBEC), au montant de 380 \$ avant taxes et de 436,91 \$ avec les taxes.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. André, M. Lafontaine et L. Chénier

Contre : Aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À L'AQLM DE LA RESPONSABLE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

SUJET RETIRÉ

Résolution numéro 2021-02-030 – COTISATION AU REER DES EMPLOYÉS

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que le conseil autorise le paiement de 5% du salaire cumulatif de 2020 du directeur général et secrétaire-trésorier, payable à l'institution financière pour être déposé dans son REER.

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 1^{er} février 2021

ET RÉSOLU que le conseil autorise le paiement de 5% du salaire cumulatif de 2020 de la secrétaire-trésorière adjointe à la direction générale, payable à l'institution financière pour être déposé dans son REER.

ET RÉSOLU que le conseil autorise le paiement de 5% du salaire cumulatif de 2020 de la coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture, payable à l'institution financière pour être déposé dans son REER.

ET RÉSOLU que le conseil autorise le paiement de 5% du salaire cumulatif de 2020 de l'inspecteur municipal et chef des travaux publics, payable à l'institution financière pour être déposé dans son REER.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-031 – ATTRIBUTION DES
RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que le conseil attribue les responsabilités suivantes aux membres du conseil municipal :

- Aménagement, Parc et Environnement : Madame Martine André;
- Culture et Patrimoine : Mesdames Elizabeth Tomaras et Martine André;
- Comité consultatif en urbanisme : Monsieur André Bélanger;
- Finance : Madame Martine André;
- Travaux publics : Messieurs André Bélanger et Marc Lafontaine;
- Sécurité incendie : Messieurs André Bélanger et Marc Lafontaine;
- Surveillance de quartier : Madame Elizabeth Tomaras;
- Transport collectif et mobilité : Monsieur Marc Lafontaine;
- Loisirs, centre communautaire et communications : Madame Elizabeth Tomaras;
- Ressources humaines : Messieurs André Bélanger et Marc Lafontaine.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-032 – AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION
2020-03-291 RELATIVE À LA NOMINATION D'UN COMITÉ DE
SÉLECTION / R.H.**

Il est proposé par : André Bélanger appuyé par : Marc Lafontaine

ET RÉSOLU que le conseil nomme Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine ainsi que Monsieur le maire Philip Laplame, comme personnes-ressources avec le directeur général et secrétaire-trésorier en tant que responsables du processus de recrutement pour tous les postes-cadres et que ceux-ci présentent leurs recommandations au conseil.

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 1^{er} février 2021

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-02-033 – OCTROI DE CONTRAT – SERVICES JURIDIQUES

CONSIDÉRANT QUE le cabinet ASTELL CAZA DE SUA a présenté à la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac une offre de services professionnels pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Martine André

appuyé par : André Bélanger

ET RÉSOLU que le conseil approuve l'octroi de contrat 2021 au cabinet ASTELL CAZA DE SUA, AVOCATS pour services juridiques et approuve le transfert des dossiers juridiques de la firme THERRIEN COUTURE AVOCATS, S.E.N.C.R.L. à la firme ASTELL CAZA DE SUA, AVOCATS, selon les tarifs et conditions indiqués à l'offre de service déposée à cette séance.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-02-034 – DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019

Il est proposé par : Martine André

appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que le conseil accepte le rapport des états financiers pour l'année 2019 après présentation de ceux-ci par la firme Goudreau-Poirier inc.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-02-035 – REGISTRE DE DON – POLITIQUE DE DON POUR LA MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : André Bélanger

ET RÉSOLU qu'aucun registre de don n'est déposé car aucun don n'a été accepté par les élus de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac selon le document en vigueur. (Référence : Politiques, normes et procédures – PC 2017 – annexe 4)

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

Le 1^{er} février 2021

Résolution numéro 2021-02-036 – OCTROI DE CONTRAT – DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM – PARTAGE DES SERVICES ADMINISTRATIFS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ c.C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale relativement au partage des services administratifs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe veut offrir à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac de façon intérimaire les services de ressources à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent définir ultérieurement les termes et conditions rattachés à ladite entente;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder rapidement à la nomination d'une direction générale et secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT QUE Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière pour la Municipalité de Saint-Polycarpe, agira à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à compter du 2 février 2021;

CONSIDÉRANT QUE Madame Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe pour la Municipalité de Saint-Polycarpe, agira à titre de directrice générale adjointe, responsable du greffe par intérim à compter du 2 février 2021;

Il est proposé par : André Bélanger appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU QUE Madame Anne-Marie Duval soit autorisée, et ce, à compter du 2 février 2021, à agir comme directrice générale et secrétaire-trésorière avec tous les pouvoirs que le Code municipal lui confère;

QUE Madame Julie Paradis soit autorisée, et ce, à compter du 2 février 2021, à agir comme directrice générale adjointe, responsable du greffe avec tous les pouvoirs que le Code municipal lui confère et de reconnaître les pouvoirs de secrétaire-trésorière adjointe lorsque vacances ou incapacité d'agir de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

DE MANDATER le maire Monsieur Philip Lapalme à signer pour et au nom de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac l'entente intermunicipale à intervenir conformément aux discussions verbales et aux conditions établies préalablement.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution numéro 2021-02-037 — NOMINATION TEMPORAIRE – REPRÉSENTANT AUPRÈS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que le conseil autorise que Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière, poste temporaire par intérim, soit nommée temporairement représentante officielle auprès des instances gouvernementales au nom de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire y compris de signer les documents dans l'exercice de ses fonctions, dès le 2 février 2021 et jusqu'au retour du directeur général et secrétaire-trésorier le 6 avril 2021, avec possibilité d'extension, le cas échéant.

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 1^{er} février 2021

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-038 – NOMINATION TEMPORAIRE DU
REPRÉSENTANT DE CLICSÉCUR DE RETRAITE QUÉBEC**

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que le conseil approuve que Madame Anne-Marie Duval soit la représentante attitrée temporaire au compte de clicSécur de retraite Québec, dès le 2 février 2021 et jusqu'au retour du directeur général et secrétaire-trésorier le 6 avril 2021, avec possibilité d'extension, le cas échéant.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-039 – AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION
2020-07-351 RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA ZONE RA-10**

CONSIDÉRANT que les deux études du milieu naturel effectuées en 2016 et 2018 de la zone RA-10 établissent clairement qu'elle doit être préservée, car elle a des groupements végétaux naturels de valeur écologique très élevée, de nombreuses espèces floristiques d'intérêt en plus de servir d'abris à de nombreuses espèces fauniques.

CONSIDÉRANT que ce boisé est considéré comme un habitat important pour la faune puisque c'est l'un des derniers boisés dans le périmètre urbain.

CONSIDÉRANT que cette zone RA-10 est une richesse naturelle importante pour les citoyens de Vaudreuil-sur-le-Lac.

Pour ces motifs,

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que le conseil amende la résolution 2020-07-351 par la présente résolution 2021-02-039

ET RÉSOLU que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ET RÉSOLU que les membres du conseil soient en faveur de la conservation de la zone RA-10.

ET RÉSOLU qu'une copie de cette résolution soit acheminée aux acteurs concernés ci-après énumérés :

- Monsieur Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion;
- Monsieur Joël Bonin, de Conservation de la Nature Canada;
- Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Madame Julie Roy, de la Fondation David Suzuki;
- Monsieur Mazzimo Iezzoni, directeur général de la CMM;
- Madame Valérie Plante, présidente de la CMM;
- Madame Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil à l'Assemblée nationale;

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 1^{er} février 2021

- Monsieur Peter Schiefke, député de Vaudreuil-Soulanges à la Chambre des Communes.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-040 – AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION
2020-07-350 RELATIVE À LA NOMINATION DU COMITÉ DE LA ZONE
RA-10**

Il est proposé par : Martine André

appuyé par : Marc Lafontaine

ET RÉSOLU que le conseil amende la résolution 2020-07-350 par la présente résolution 2021-02-040

ET RÉSOLU que le conseil approuve les nominations suivantes formant le comité de protection du boisé de Vaudreuil-sur-le-Lac (Zone RA-10) : mesdames Martine André, Ginette Bradley, Louise Chénier, Geneviève Roy, Elizabeth Tomaras et messieurs André Bélanger, Marc Lafontaine, Philip Lapalme et Michel Saucier ainsi que le directeur général et secrétaire trésorier de la Municipalité.

ET RÉSOLU que le comité de protection du boisé de Vaudreuil-sur-Lac (Zone Ra-10) soit un comité de travail élus-citoyens consultatif qui vise à travailler à l'avancement du dossier de préservation du boisé de Vaudreuil-sur-le-Lac.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-041 - APPROUVER LE PROCESSUS
D'EMBAUCHE – RESPONSABLE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS**

CONSIDÉRANT QUE la Responsable des loisirs, de la culture et des communications, madame Josée Guillemette, à annoncer son intention de quitter son poste d'ici cinq semaines;

CONSIDÉRANT QU'UN comité de sélection est déjà nommé pour le recrutement des postes-cadres à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

Il est proposé par : Marc Lafontaine

appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que le conseil autorise l'ouverture de poste de responsable des loisirs, de la culture et des communications et d'entamer le processus d'embauche.

ET RÉSOLU que le comité de sélection soit autorisé, au nom de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, à négocier les conditions d'embauche.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. André, M. Lafontaine et L. Chénier

Contre : Aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-02-042 - DEMANDE DE DÉLAI POUR
L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE AU
RÈGLEMENT 167-15-1**

CONSIDÉRANT QUE le conseil du Village de Vaudreuil-sur-le-Lac ne pouvait plus siéger valablement, faute de quorum, depuis le 1^{er} août 2020;

Un point d'information est ajouté par Madame Louise Chénier relativement au règlement 235 déjà adopté, sur la délégation des pouvoirs et des dépenses incompressibles.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

Le 1^{er} février 2021

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Madame Martine André, qu'il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du règlement numéro 357 concernant les modalités de publication des avis publics.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS AUX CONTRIBUABLES

Aucune question.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Madame Bradley se questionne sur la consultation juridique faite par Monsieur Lapalme. Elle mentionne également l'excellent travail de Madame Guillemette et sa tristesse de la voir quitter la municipalité.

Monsieur Lafontaine se questionne sur la date du dépôt du budget 2019.

***Résolution numéro 2021-02-043* — LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : appuyé par :

ET RÉSOLU que cette séance soit levée dès 21 h 20.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Philip Lapalme
Maire

Annie Rock
Secrétaire-trésorière par intérim

Certificat des crédits disponibles

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par les résolutions lors de cette séance ordinaire du conseil du 1^{er} février 2021.

Annie Rock
Secrétaire-trésorière par intérim